

Se préparer aux concours de la fonction publique

L'Université de La Réunion a accueilli la ministre de la fonction publique, Annick Girardin, le 8 novembre dernier pour inaugurer la classe préparatoire aux concours des trois fonctions publiques et concrétiser un partenariat entre l'établissement et Sciences Po.

La Région Réunion, l'Université de La Réunion, la préfecture, le Centre National de Fonction Publique Territoriale, l'association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier et Sciences Po se sont associés pour déployer sur l'île un nouveau dispositif d'enseignement à destination des étudiants Réunionnais. Ces différents acteurs se sont engagés à mettre en place un parcours et une classe préparatoire aux concours généralistes de catégorie A voire A+ des trois fonctions publiques, ainsi qu'une passerelle d'accès en première année de master à Sciences Po. Trois nouveaux dispositifs d'enseignement qui ont pour objectif d'aider les jeunes Réunionnais à accéder aux postes de responsabilité des fonctions publiques et de les accompagner vers des parcours d'excellence :

- Le parcours préparatoire aux concours de la fonction publique a



été ouvert à la rentrée 2016 à l'Université de La Réunion sur le campus du Moufia et du Tampon. Il s'adresse aux étudiants inscrits en deuxième et troisième années de licence des filières de droit, économie, administration économique et sociale (AES). L'objectif est de donner aux étudiants les habitudes de lecture et de recherche d'informations qui leur permettront de se constituer progressivement une culture générale et une bonne connaissance de l'actualité.

- La classe préparatoire sera, elle, opérationnelle dès la rentrée 2017. Elle est adossée à la première année

de master en droit public ainsi qu'à la première année de master en économie appliquée de l'université. Les étudiants sélectionnés pour suivre ce parcours assisteront à une série de cours spécifiques à la préparation aux concours. Aux enseignements du tronc commun, s'ajouteront des modules spécifiques en fonction du concours visé (Etat, territoriaux, hospitalier). Ils devront également suivre des enseignements à distance du catalogue de Sciences Po.

- La passerelle d'accès en première année de master à Sciences Po s'adresse aux étudiants ayant obtenu la licence avec mention bien ou très bien dans les filières précédemment citées. Ces derniers devront avoir suivi les modules du parcours préparatoire dont trois enseignements à distance proposés par Sciences Po.



Quels débouchés pour les concours de la catégorie A ?

Les candidats aux concours de la fonction publique de catégorie A doivent avoir au minimum un niveau Bac +3. Les lauréats peuvent prétendre aux postes de personnel d'encadrement, de conception et de direction mais aussi de hauts fonctionnaires : magistrat, directeur d'hôpital ou encore inspecteur du Trésor public. Les enseignants appartiennent également à cette catégorie.